



Communiqué de presse – 12 mars 2025

Mobilisation générale contre le possible retour du plastique à la cantine !

La FCPE découvre aujourd'hui par voie de presse qu'une proposition de décret est actuellement en cours pour autoriser de nouveau le plastique dans les cantines scolaires et cela au détriment de la santé des enfants, car aujourd'hui tout le monde est au courant de la nocivité du plastique en tant que perturbateur endocrinien. Les risques aujourd'hui sont nombreux et connus grâce aux études médicales faites sur le sujet.

Le plastique affecte les systèmes cardiovasculaire, rénal, gastro-intestinal, neurologique, reproducteur et respiratoire. Les impacts incluent cancers, diabète, toxicité neurologique, reproductive et développementale. Les perturbateurs endocriniens présents dans le plastique sont associés à une baisse de la fertilité et à des anomalies du développement chez les enfants. On retrouve aussi des problèmes de comportement et de développement cognitif chez les enfants exposés au BPA, par exemple.

Ce projet de texte revient ainsi sur une disposition prévue par la loi EGalim de novembre 2018 : l'interdiction à partir du 1er janvier 2025 des « contenants alimentaires » en plastique.

Les parents d'élèves de la FCPE, avec le collectif Cantine sans plastique se sont battus pendant de nombreuses années pour en finir avec le plastique dans les cantines.

Ce projet de texte est un véritable retour en arrière que nous devons dénoncer.

Face au lobby de la plasturgie, la FCPE invite tous les parents d'élèves à se mobiliser, **en laissant un commentaire avant le 14 mars**, sur [le site des consultations publiques du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche](#).

La FCPE incite également les parents d'élèves à interroger leurs élus locaux sur la bonne suppression du plastique dans la cantine de leurs enfants.

Contact presse :

Laurence Guillermou : 06 82 81 40 82 / fcpecom@fcpe.asso.fr